

n°32

Date de publication
14 novembre 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Colza**
 - **Charançon du Bourgeon terminal** : Les captures restent à un niveau proche de la semaine dernière. La pression est globalement faible, malgré quelques captures localement plus importantes.
 - **Grosses altises larves** : Les premières larves sont observées de façon significative, sans représenter un risque à ce jour pour le colza. Suivre l'évolution de la pression larvaire dans les pétioles.
 - **Pucerons verts / Pucerons cendrés** : Des infestations localement importantes avec un risque de nuisibilité directe sont signalées. La surveillance des parcelles est nécessaire.





Colza

Réseau 2018-2019

14 parcelles suivies cette semaine parmi les 21 parcelles inscrites dans le réseau.

Stades des colzas

Les parcelles sont comprises entre les stades 6 feuilles et plus de 10 feuilles. 64% des parcelles ont atteint ou dépassé 10 feuilles.

Ravageurs

- Charançon du bourgeon terminal

Reconnaissance : Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rouges.



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

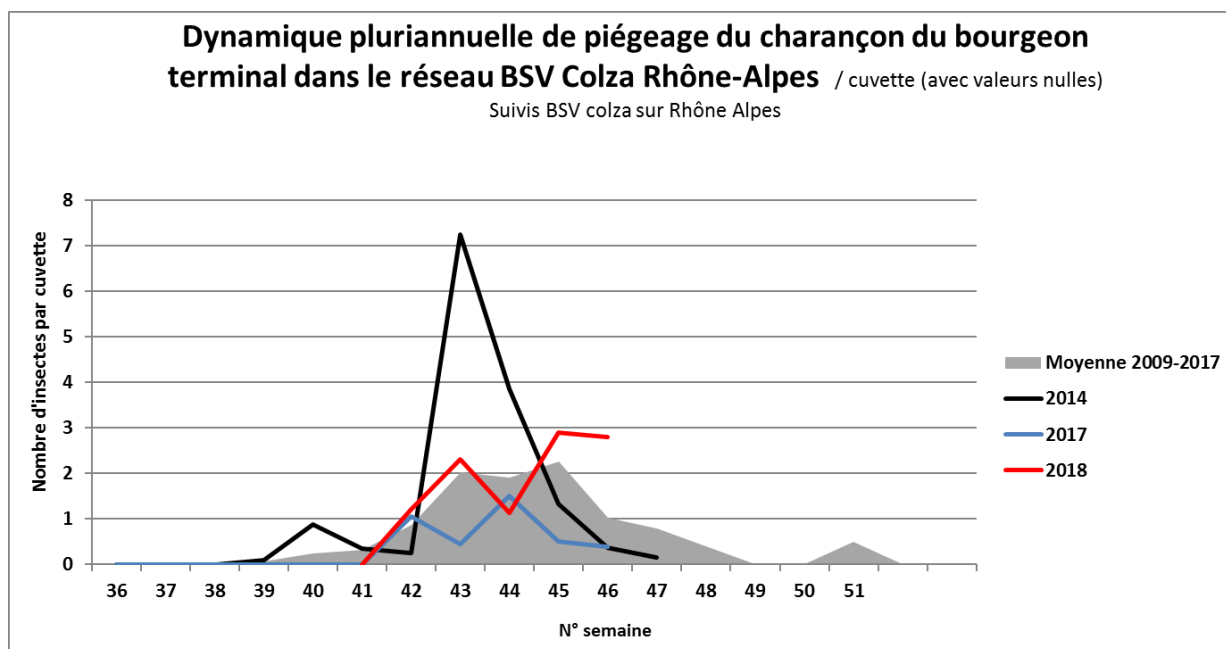
Période de risque : Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : 8 parcelles sur 13 signalent la présence de CBT dans les cuvettes, avec seulement 2 captures significatives enregistrées dans l'Ain (Saint-Eloi) et l'Isère (Penol). Les captures sont comprises entre 1 et 15 insectes par cuvette.

Analyse du risque : Les captures enregistrées cette semaine restent comparables à celles enregistrées les semaines passées, avec globalement de faibles niveaux de captures, et localement des captures plus importantes indiquant que le vol a eu lieu sur la parcelle considérée. Cela doit inciter à surveiller les parcelles dans un contexte de risque globalement faible à modéré.



- **Altises d'hiver ou grosses altises / Larves**

Reconnaissance : Selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1er stade au brun foncé en fin de développement (3eme stade).

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : 3 parcelles sur 7 signalent 5% à 40% de plantes porteuses de larves.

Analyse du risque : Les premières attaques significatives de larves de grosses altises sont signalées, tout en restant inférieures au seuil de nuisibilité. Les éclosions vont se poursuivre dans les jours à venir, ce qui va nécessiter une vigilance accrue.

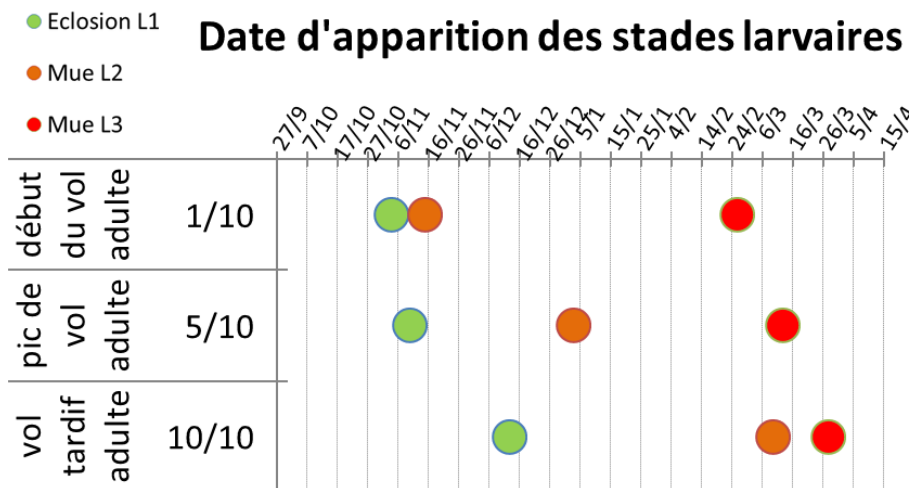


Figure 1: Simulation du cycle de l'Altise d'hiver sur la station Météo France de Ambérieu (01)

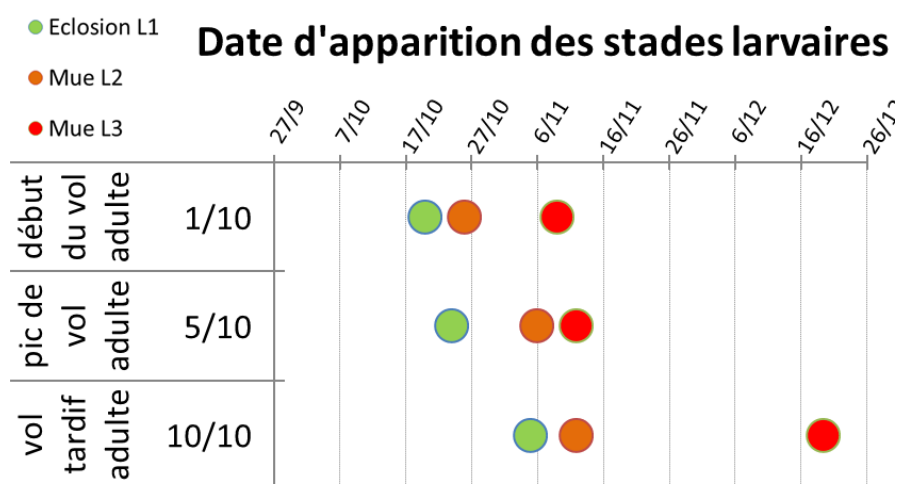


Figure 2: Simulation du cycle de l'Altise d'hiver sur la station Météo France d'Etoile/Rhône (26)

• Pucerons Cendrés / Pucerons Verts

Deux parcelles, à Malissard (26) et à Ambérieu (01) signalent des pressions à la fois de pucerons cendrés et de pucerons verts importantes, soit 80% à 100% de plantes porteuses des deux types de pucerons (en proportion variables selon les parcelles).

Le seuil de nuisibilité de 2 plantes/10 portant des pucerons est valable concernant le risque de transmission de virose. Concernant les risques de nuisibilité directe, ils restent exceptionnels et sont à prendre en compte lorsque des symptômes visuels de déformation et/ou perte de plantes sont constatées, dans le cas de fortes infestations. La chute des températures attendue ces prochains jours sera défavorable au maintien des colonies.



Figure 3 : Infestation de pucerons cendrés sur colzas d'hiver (Terres Inovia)

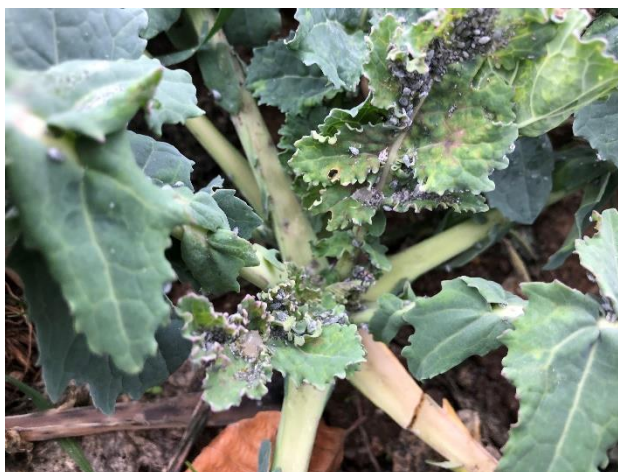


Figure 4: Infestation de pucerons cendrés sur colzas d'hiver (M. Bimbard)

Maladies

- **Phoma**

Reconnaissance : A l'automne le phoma se traduit par la présence de macules sur feuilles ou sur cotylédons. Ces tâches arrondies, gris cendré de 5 à 15 mm présentent des point noirs ou roux en surface (les pycnides).

Observations : 4 parcelles sur 11 présentent des macules de phoma sur environ 5% des plantes pour l'ensemble des situations.

Analyse de risque : Risque faible.



Figure 5 : Macule de phoma sur feuille de colza (crédit : Terres Inovia)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile Bois (CRA AURA) cecile.bois@aura.chambagri.fr, 04 73 28 78 34.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

